



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE  
GOUVERNEMENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Papeete, le 19 octobre 2017

**INFORMATION MEDIAS**

**Réunion du troisième comité de pilotage  
du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense**

*(le 19 octobre 2017, salon d'honneur de la Présidence)*

Un comité de pilotage s'est tenu ce jour sous la coprésidence de M. René BIDAL, Haut-commissaire de la République et de M. Edouard FRITCH, Président de la Polynésie française, avec les élus des six communes bénéficiaires du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD), signé le 22 février 2016.

Le CRSD constitue un outil de reconversion économique majeur destiné à compenser la perte d'activité économique générée par la libération des emprises militaires dans les communes de Papeete, Faaa, Pirae, Arue, Mahina et Taiarapu-Est. Des zones d'activités économiques ou à vocation mixte un marché de proximité et des zones de développement touristique sont ainsi prévus sur les anciennes emprises foncières militaires (près de 22 ha estimés à environ 4,9 milliards de FCFP)

Depuis sa signature, le CRSD fait l'objet d'un travail de coopération étroite avec les collectivités afin de financer les études et opérations de maîtrise d'œuvre nécessaires à la réalisation de plusieurs projets structurants pour la Polynésie française. L'objectif de la démarche est de saisir l'opportunité qu'offre ce dispositif pour bâtir un modèle de développement adapté à l'économie locale autour de plusieurs axes stratégiques, susceptibles de générer plusieurs centaines d'emplois.

Conjuguant leurs efforts, l'Etat, le Pays et les communes sont notamment mobilisés pour le financement des projets à travers des engagements financiers contractualisés qui se répartissent ainsi :

- Etat : près de 735 millions de FCFP ;
- Pays : 500 millions de FCFP ;
- Participation des communes à hauteur de 20% du coût de leurs projets HT (+ prise en charge de la TVA).

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

Début 2017, six premiers décrets ont permis d'entériner la rétrocession des terrains militaires à l'euro symbolique au Pays et aux communes de Arue et de Tairapu-Est. Ceux concernant Mahina et Faa'a sont actuellement en cours de rédaction au niveau national.

La cession au profit du Pays des emprises communément dénommées cités « Grand » à Pirae et « Mariani » à Tairapu Est Taravao, destinées à la réalisation de logements, fera l'objet d'un transfert de propriété par acte notarié le 25 octobre prochain.

### **Etat d'avancement des projets des communes :**

Ce comité de pilotage a permis de faire un point d'étape précis de l'avancement des 8 projets programmés en 2016 et de leur perspective de réalisation :

- 1 zone d'activité économique sur Arue : la commune travaille à la mise en place d'un partenariat privé public au moyen d'une SEM en cours de création qui se chargera des opérations d'aménagement et d'exploitation.
- 1 zone d'activités à vocation mixte alliant développement économique et équipements publics à Mahina (ancien site du RSMA) : le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage doit être notifié à la fin du mois d'octobre et marquera le point de départ des études.
- 1 zone d'activités à vocation mixte alliant développement économique et équipements publics à Tairapu Est (ancien site du fort de Taravao) : l'étude d'opportunité est achevée ; l'étape suivante est subordonnée aux résultats de fouilles archéologiques en vue de délimiter l'emprise classée.
- La création, à terme, d'un véritable centre-ville à Pirae sur la plaine de Taaone (incluant la zone de Aorai Tinihau) : les études d'assistance à maîtrise d'ouvrage viennent de démarrer.
- La requalification de la zone portuaire de Papeete : l'étude urbaine du secteur industriel portuaire est achevée. Des études sur la dépollution et la déconstruction des bâtiments militaires vont à présent débiter.
- La construction d'un marché de proximité sur la cité Bopp Dupont à Faaa : les études de conception architecturales sont en cours.
- 2 projets de développement d'activités touristiques et de loisirs proposés par la commune de Tairapu Est : les études d'opportunité concernant le site de l'ex-centre d'instruction nautique à Tautira sont achevées tandis que celles relatives à l'ex-base ionosphérique sont en cours de finalisation et seront soumises à l'approbation des élus.

A cet effet, le comité de pilotage a validé la programmation, au titre de 2017, de deux nouveaux dossiers de financement permettant aux communes de Papeete et Tairapu-Est d'approfondir les études destinées à concrétiser leurs projets majeurs.

Celles-ci constituent un coût total TTC de 17.437.125 FCFP et se détaillent comme suit :

<b>Etudes financées</b>	<b>Coût TTC F CFP</b>	<b>Plan de financement (HT) :</b>
Etude des activités économiques du secteur industrio-portuaire de Papeete	3 375 125	80% Etat 20% Commune
Assistance à maîtrise d'ouvrage au titre d'une maîtrise d'œuvre de conception architecturale pour le projet de Tairapu Est de création d'une offre touristique sur l'ex-emprise du centre d'instruction nautique de Tautira	2 062 000	80% Etat 20% Commune

### **Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

Conception de l'offre touristique sous forme d'avant-projet pour l'opération ci-avant citée de Taiarapu Est à Tautira.	12 000 000	40% Etat 40% Pays 20% Commune
--	------------	-------------------------------------

A cette programmation s'ajoute une opération déjà validée en juin 2017 concernant les études de maîtrise d'œuvre de dépollution et de déconstruction menées par la commune de PAPEETE, d'un montant de 5.977.700 F CFP dont 80% sont financés par l'Etat et les 20% restants par la commune.

Ainsi, l'ensemble des projets programmés au titre de 2017 représentent des investissements d'un montant total **23 414 825 FCFP** TTC qui s'ajoutent aux 158 millions déjà engagés en 2016. Ce troisième comité de pilotage s'est donc inscrit dans la continuité des études lancées il y a un an et illustre concrètement la mobilisation des communes dans la bonne mise en marche du CRSD.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)